

Paris, le 21 juin 2012

36ème Assemblée Générale de la Fédération des APAJH : Après 50 ans de combats : 2012, une opportunité d'écrire une nouvelle page de la politique du handicap

Les 22 et 23 juin 2012, à la Cité Universitaire Internationale, à Paris, se tiendra la 36ème Assemblée Générale de la Fédération des APAJH, principale association en France présente sur l'ensemble des champs du handicap. Cet évènement a lieu au lendemain d'élections législatives qui ont doté le président et son gouvernement d'une nouvelle majorité. Il sera l'occasion de réaffirmer les revendications de la Fédération et de faire le point sur les priorités pour le quinquennat à venir dans le domaine du handicap. L'Assemblée Générale sera également un moment démocratique pour faire vivre le projet associatif voté en 2011 pour poursuivre un combat initié il y a un demi-siècle. Elle sera enfin une opportunité de lancer les évènements du cinquantenaire de l'APAJH, puisque cela fait aujourd'hui 50 ans que l'association a été fondée.

Le Pacte Handicap 2012 de l'APAJH : un outil de progrès pour les mois et années à venir

Cette 36ème Assemblée Générale sera pour l'APAJH un moment fort pendant lequel l'association dressera ses propositions et revendications pour les cinq années à venir pour la construction d'une société inclusive. L'APAJH, au début de la campagne des présidentielles, a adressé aux principaux candidats son Pacte Handicap 2012. Composé de dix engagements, il se décline en quatre domaines (école, emploi et ressources, santé et accessibilité). Son objectif : reconstruire le consensus républicain qui avait prévalu lors de l'adoption de la loi de 2005. François Hollande y a réagi positivement, promettant des avancées sur le plan de l'accessibilité, de la scolarisation, de l'accès aux soins et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'Assemblée Générale sera l'occasion de faire le point sur la manière dont l'APAJH, en tant que mouvement indépendant, gestionnaire et militant, s'inscrit dans une logique pleine et entière de partenariat avec les pouvoirs publics, tout en veillant à ce que les engagements contenus dans la lettre du nouveau président soient bien mis en œuvre dans les mois et années à venir. Pour Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH, « en 2012, il y a urgence à réconcilier la République avec elle-même et à faire en sorte que le handicap ne soit plus jamais le parent pauvre du vaste chantier de la lutte contre les discriminations ».

Un moment d'échanges, de débats et de lancement du 50^{ème} anniversaire de l'APAJH

Pendant deux jours, les militants se verront proposer un programme dense. Un hommage sera rendu aux fondateurs décédés ces derniers mois. Ensuite, seront notamment présentés le rapport d'activités, le rapport moral et d'orientation ainsi que le rapport financier.

Cette 36ème Assemblée Générale, en plus de se tenir au lendemain d'élections nationales, présente une autre particularité : celle d'avoir lieu un demi-siècle après la création de l'APAJH par des enseignants de l'Education nationale, en 1962. Elle sera donc l'occasion de lancer le 50ème anniversaire de l'association : 2012 sera marquée par une succession de rendez-vous et de festivités.

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 90 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.